

**AFFICHAGE DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU LUNDI 26 JANVIER 2015**

Convocation du 13 janvier 2015 – conseillers présents : 11 – absents : 3 – pouvoir : 1

Approbation du procès-verbal du 08 décembre 2014 (envoyé par messagerie avec les délibérations).

Opérations à inscrire à la préparation du budget 2015 :

- Chauffage centralisé bois – Extension cantine avec unité de réchauffage – Rénovation salle des fêtes : point sur les subventions déjà accordées, sur celles restant à faire et l'emprunt à demander. Signature de la convention ADEME.
- Bassin d'orage : expropriation en cours, démarches administratives à faire auprès du juge du tribunal, faire l'estimatif des travaux et de l'aménagement paysager (réunir commission)
- Jeux collectifs pour enfants
- Agrandissement du hangar communal pour le local du stockage du matériel associatif
- Matériel d'entretien espaces verts (urgent, passera donc en fonctionnement)
- Matériel de cuisine (proposition de matériel d'occasion à l'étude) et de signalétique.

Faire le point des besoins en suivant les fiches de recensement.

Chiffrage des curages fossés.

Partie constructible du terrain du hangar : annulation du projet d'acquisition en cours - étudier la possibilité de le mettre quand même en vente avec la partie non constructible pour la somme totale d'environ 50 000 €.

Instruction des autorisations d'urbanisme : délibération pour solliciter l'ATD (option 1). Revoir la TLE.

Communauté de communes : délibération (sous réserve si toujours d'actualité) pour une convention constitutive d'un groupement de commandes entre la communauté de communes des Vallées du Clain et ses communes membres pour les mesures de qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public (écoles et crèches).

CIGAC : renouvellement assurance du personnel CNRACL.

Informations et mise à disposition de documents divers en mairie (communauté de communes et ses commissions, collectif cantonal, SIVEER, comité de jumelage, BDV, etc.).

Elections départementales : prévoir bureau de vote.

Affiché le 29 janvier 2015



Le Maire, Christian LARGEAU